**ABAYTA**
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 132, rue de Turenne
75003 PARIS
844 476 143 RCS PARIS
« la Société »

---

**DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 19 JANVIER 2026**

Les soussignés :

- **Monsieur Pascal RAJADE**
- **Madame Odélia RAJADE**

Après avoir exposé :

- Qu'ils sont les seuls associés de la société ;

- Qu'aux termes de l'article 26 des statuts de la société, les décisions collectives peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte ;

- Que Madame Odélia RAJADE a informé la société de son intention de démissionner de ses fonctions de présidente de la société ;

- Qu'ils souhaitent en conséquence, aux termes du présent acte prendre les décisions suivantes :
  - Changement de président de la société
  - Pouvoir pour les formalités légales.

**PREMIERE DECISION**

Les associés, prenant acte de la démission de Madame Odélia RAJADE de ses fonctions de présidente, décident de nommer en remplacement, à compter de ce jour, et pour une durée indéterminée :

- Monsieur Pascal RAJADE, né à PARIS (75011) le 4 janvier 1965, de nationalité française, demeurant [.....].
La rémunération de Monsieur Pascal RAJADE au titre de ses fonctions de président sera fixée, le cas échéant, par décisions collectives des associés.

Monsieur Pascal RAJADE présent et intervenant accepte ces fonctions de président de la société et déclare qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité, ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à sa nomination et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat.

**DEUXIEME DECISION**

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent acte à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

***

Le présent acte qui constate les décisions collectives des associés sera consigné sur le registre des procès-verbaux tenu au siège social de la société et signé par tous les associés.

Fait à Paris,
Le 19 janvier 2026

**Madame Odélia RAJADE**

Odélia Rajade

**Monsieur Pascal RAJADE***

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

**Nous vous invitons à faire précéder votre signature de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de président »*

OR RP